

## Demande de Permis de démolir



PD 05,4 26,1 13 8 0,00,1 Vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir. La présente demande a été reçue à la mairie Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis G. DIDELO votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice expli-Pour le Maire le 1,1,0,3,20,1,3 cane HERS cative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de a matadioin délégué, Dossier transmis : 

à l'Architecte les Bâtiments de France

au Directeur de France votre projet. 1 - Identité du demandeur Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indique ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation. Madame Monsieur Vous êtes un particulier Date et lieu de naissance Commune: Département : \_\_\_\_\_\_\_ Vous êtes une personne morale Dénomination : SAUREVAL FRANCE SARL Raison sociale : N° SIRET: 8,4,1,1,1,4,5,3,6,0,0,0,0,1,9, Type de société (SA, SCI,...): S.a.r.l. Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur 🗸 Prénom : FRANCK Nom : SERTIC 2 - Coordonnées du demandeur Adresse : Numéro : Voie : EUROBASE 2 Localité : LONGLAVILLE Lieu-dit: Code postal: 5, 4, 8, 1, 0 BP: \_\_\_\_ Cedex: \_\_\_\_ Téléphone: 0,3,8,2,2,5,4,0,4,1indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_\_\_ Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_ Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ OU raison sociale : Adresse: Numéro: Voie: Lieu-dit: Localité: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_\_BP: \_\_\_\_\_Cedex: \_\_\_\_\_ Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_\_\_ Téléphone: 🗹 J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à f.sertic@me.com l'adresse suivante : \_\_\_\_\_ J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

2.10
3 - Localisation du (ou des) terrain(s)
Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.  Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.  Adresse du (ou des) terrain(s)  Numéro: Voie: route de Moulaine
Lieu-dit : Localité : HERSERANGE
Code postal : <u>5 4 4 4 0 BP</u> :Cedex :
Références cadastrales <sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)
Préfixe : _0,_0,_0 Section : _A,_L Numéro : _1,_6,_3,
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 6ha64a69ca
4 - Travaux de démolition
Date(s) approximative(s) à laquelle le  ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits : 1970
En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :  Nombre total de logements démolis :
5- Informations pour l'application d'une législation connexe
Indiquez si votre projet :  porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)  porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)  Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :  (informations complémentaires)
se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable se situe dans les abords d'un monument historique

<sup>1</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

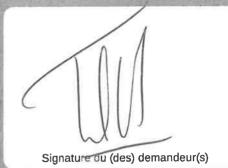
### 6 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.3

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

à Herserange

Le: 11 mars 2019



Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu de démolition. Vous devrez produire:

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : 🚨

2 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

3 Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;

vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;

vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

<sup>1</sup> Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet

Nombre d'exemplaires

à fournir

1 exemplaire par dossier

1 exemplaire par dossier



7

1) Pièces obligatoires pour tous les dossiers :

b) du code de l'urbanisme]

## Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande de permis de démolir

# Cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande et reporter le numéro correspondant sur la pièce jointe

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre demande, vous pouvez vous référer à la liste détaillée qui vous a été fournie avec le formulaire de demande et vous renseigner auprès de la mairie ou du service départemental de l'Etat chargé de l'urbanisme.

### Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée.

Vous devez fournir selon les cas quatre ou cinq exemplaires de la demande et des pièces qui l'accompagnent [Art. R423-2 b) du code de l'urbanisme]<sup>1</sup>.

Pièce

PD2. Un plan de masse des constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver [Art. R. 451-2

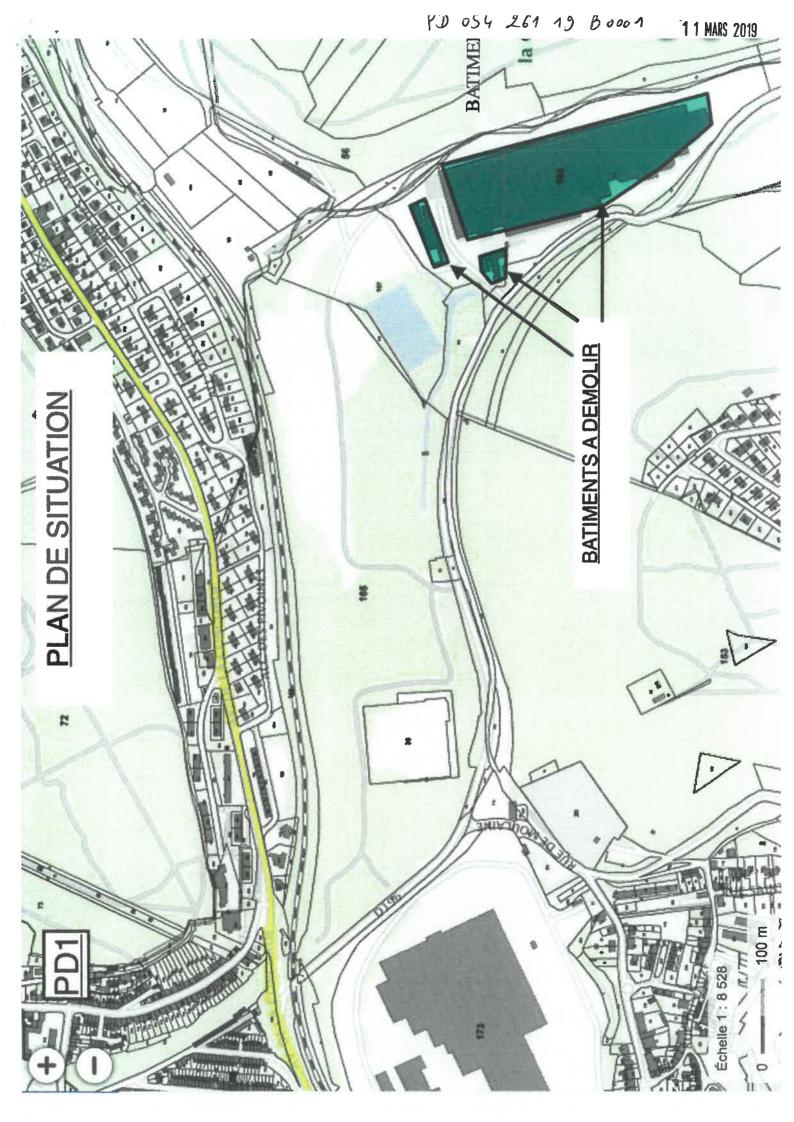
PD1. Un plan de situation du terrain [Art. R. 451-2 a) du code de l'urbanisme]

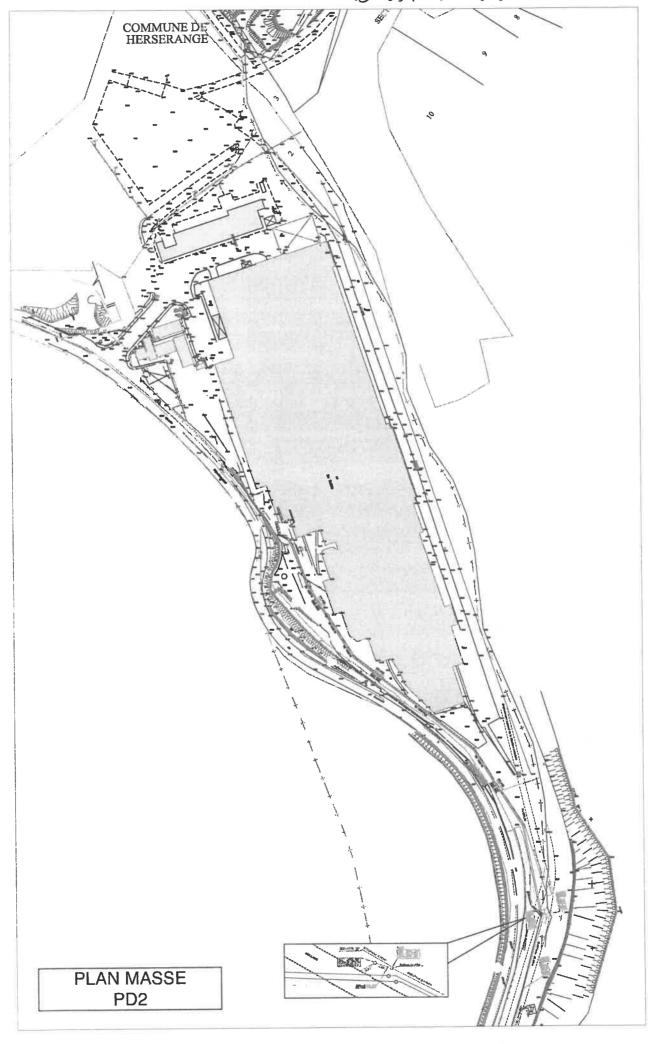
#### PD3. Une photographie du ou des bâtiments à démolir [Art. R. 451-2 c) du code de l'urbanisme] 1 exemplaire par dossier 7 2) Pièces à joindre selon la nature et / ou la situation du projet : Nombre d'exemplaires Pièce à fournir Si votre projet porte sur la démolition totale d'un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques : 1 exemplaire par dossier PD4. Une notice expliquant les raisons pour lesquelles la conservation du bâtiment ne peut plus être assurée [Art. R. 451-3 a) du code de l'urbanisme] 1 exemplaire par dossier PD5. Des photographies des facades et toitures du bâtiment et de ses dispositions intérieures [Art. R. 451-3 b) du code de l'urbanisme] Si votre projet porte sur la démolition partielle d'un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques : PD6. Une notice expliquant les raisons pour lesquelles la conservation du bâtiment ne peut 1 exemplaire par dossier plus être assurée [Art. R. 451-3 a) du code de l'urbanisme] 1 exemplaire par dossier PD7. Des photographies des façades et toitures du bâtiment et de ses dispositions intérieures [Art. R. 451-3 b) du code de l'urbanisme] PD8. Le descriptif des moyens mis en œuvre pour éviter toute atteinte aux parties conservées 1 exemplaire par dossier du bâtiment [Art. R. 451-3 c) du code de l'urbanisme] Si votre projet de démolition est situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques: PD9. Le descriptif des moyens mis en oeuvre pour éviter toute atteinte au patrimoine protégé 1 exemplaire par dossier [Art. R. 451-4 du code de l'urbanisme] Si votre projet se situe dans un coeur de parc national : 1 exemplaire par dossier PD10. Le dossier prévu au II de l'article R. 331-19 du code de l'environnement [Art. R. 451-5 du code de l'urbanisme] Si votre projet est susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000 : PD11. Le dossier d'évaluation des incidences prévu à l'article R. 414-23 du code de 1 exemplaire par dossier l'environnement [Art. R. 451-6 du code de l'urbanisme]

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Se renseigner auprès de la mairie

## Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :
Préfixe : Section : Numéro : Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²)







PD 054 261 19 B0001 111 MARS 2019